

Règlement

- La promotion « Faites vos jeux sur Internet » du 01/03 au 30/04/13 concerne exclusivement les sociétés clientes de Torraspapel Malmenayde n'ayant jamais commandé sur www.torraspapelmalmenayde.fr en 2012.
- Les marchés publics ne sont pas concernés par cette promotion.
- La société cliente devra avoir réalisé, du 1er mars au 30 avril 2013, un montant compris entre 500 et 999,99€ HT OU un montant égal ou supérieur à 1000 € HT passés en une ou plusieurs commandes Internet sur la période.
- Le gain par société cliente est plafonné à 100€ sur la période de la promotion.
- Les deux objectifs sont indépendants et non cumulables.
- Les chèques cadeaux seront remis à la fin de l'opération à la société cliente qui décidera des critères d'attribution de ces chèques en interne.
- Clause particulière : à tout moment, Torraspapel Malmenayde se réserve le droit de modifier ou d'arrêter la promotion sans avoir à motiver sa décision. Dans ce cas, les clients seront informés des modifications ou de l'arrêt du système. Cet arrêt ne donnera lieu à aucune indemnité ni à aucun remboursement de quelque sorte que ce soit. Les cas non prévus par ces conditions générales ou les litiges seront tranchés par la société Torraspapel Malmenayde. Les décisions seront sans appel.

Torraspapel Malmenayde
15, avenue Galilée - 92350 Le Plessis Robinson

Tél : 0 810 86 77 27

marketing@torrasmalme.fr